

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT CONTRE SERVICES

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

Mme/M. (*nom, prénoms /dénomination sociale*) :

.....

Représenté le cas échéant par : (*nom et adresse du mandataire*)

.....

Demeurant à : (*adresse exacte/siège social*)

.....

CI – APRÈS DÉNOMMÉ LE LOGEUR d'une part,

ET

Mme/M. (*nom, prénoms*) :

.....

Représenté le cas échéant par : (*nom et adresse du mandataire*)

.....

CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE BENEFICIAIRE DE LA PRESENTE CONVENTION
d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT.

En contrepartie des services rendus (*veuillez cocher la ou les services rendus*) :

- Bricolage & Petits Travaux,
- Garde : Enfant Personne handicapée Personne âgée Autre (*veuillez préciser*) :

.....

Gardiennage

Ménage & Courses

Soutien Scolaire

Autre(s) service(s) (veuillez préciser) :

Observation(s)

Horaires journaliers (veuillez préciser) :

* Le matin : de h..... àh.....

* L'après-midi : de h..... àh.....

* Le soir : de h..... àh.....

Jours dans la semaine (veuillez cocher le ou les jours concernés) :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

Jours fériés inclus (veuillez préciser) : Oui Non

Observation(s)

Mme/M. (*nom, prénoms*) Le logeurmet à disposition de Mme/M. (*nom, prénoms*) Le logéune chambre meublée d'une surface dem2 dont il est (veuillez cocher la case) :

Propriétaire

Locataire

à l'adresse suivante :

.....
.....
Bâtiment Etage Porte..... Superficie

Consistance et désignations des lieux (veuillez cocher la case) :

- Appartement Maison individuelle

Mme/M. (*nom, prénoms*)
s'engage à occuper la chambre ci-dessus de façon paisible et à n'y effectuer aucune transformation.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Loyers et charges

Le loyer mensuel est fixé à (en toutes lettres).....
.....euros. Il est payable, au domicile du bailleur ou de son représentant à terme à échoir entre le/.....et le/..... de chaque mois.

Les charges récupérables sont (veuillez cocher la case) :

- comprises dans le loyer
 sont forfaitairement fixées àeuros par mois. Elles donnent lieu au versement d'une provision mensuelle de.....euros.

Dépôt de garantie

Le dépôt de garantie est fixé à la somme de (en toutes lettres)

.....

ÉLECTION DE DOMICILES

Pour l'exécution de la présente convention, élisent domicile à leur propre domicile, tandis que le preneur déclare élire domicile dans les lieux loués. La présente convention est établie en deux parties, soit un exemplaire pour le logeur et un exemplaire pour le logé.

Il contient par ailleurs en annexe les pièces suivantes : (cocher la ou les pièces fournies)

- Décret no 87-713 du 26 août 1987 relatif aux charges récupérables ;
 Décret no 87-712 du 26 août 1987 relatif aux réparations locatives ;
 Contrat entre les colocataires ;
 Etat des lieux d'entrée ;
 Engagement de la caution ;
 Etat des risques naturels et technologiques (si votre commune est concernée) ;
 Information écrite sur l'état des catastrophes naturelles (si votre commune est concernée).

ETAT DES LIEUX

L'état des lieux a fait l'objet d'un document dressé en autant d'exemplaires qu'il y a de parties soitexemplaires. Il est annexé au présent contrat.

DURÉE

Le présente convention est consentie pour une durée demois à compter du/...../.....

Il pourra être résilié de façon anticipée en cas de manquement grave à ses obligations avec préavis de 15 jours par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de renouvellement de ce contrat, la date de la nouvelle échéance doit impérativement y figurer

PERIODE D'ESSAI

Le présent contrat de travail ne prendra effet pour la durée définie ci-après qu'à l'issue d'une période d'essai de 15 jours, au cours de laquelle les parties peuvent y mettre fin à tout moment sans préavis ni indemnité.

Signatures (précédées de la mention «lu et approuvé»)

Fait à le.....

En double exemplaire (un pour chacune des parties)

Le logeur :

Le Logé :